



Notes de la séance de la Commission d'établissement de Prélaz
19 novembre 2019 à 18h30
Centre d'animation socioculturel de Prélaz

- Parents :** Audrey Mouton, Davida Del Curto, Christelle Joly, Joëlle Misson, Aurélie Fuentes, Amaya Lopez
- Professionnels :** Justine Beco, Jonas Piguët, Marc Schmidt, Evin Celik, Philippe Hofstetter, Adèle Billotte, Marion Grangier
- Organisations :** Gaétan Da Cruz, Valérie Cavin
- Autorités politiques :** Keko Razzano
- Excusés/absents :** Sarah Weber, Montserrat Bolanos, Manuel Canosa, Manuel Lambert

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du PV du 1^{er} octobre 2019
3. Présentations / Admission(s) / démission(s)
4. Election d'un-e président-e et d'un-e trésorier-ère
5. But de la CET et rôle des membres et groupes de travail
6. Communication : sortie du bulletin « Le Tout-Prélaz »
7. Festival 2020
 - Répartition du travail en groupe de travail
 - Budget
8. Point sur les projets en cours
 - Aménagement des cours d'école
 - Sirop
9. Retour sur la séance du Conseil d'établissements lausannois
10. Date(s) et lieu de la (des) prochaine(s) séance(s)
11. Divers et propositions individuelles

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
Davida Del Curto ouvre la séance. L'ordre du jour est adopté.

2. Adoption du PV du 1er octobre 2019
Adoption avec une correction dans la date du PV précédent.

3. Présentations / Admission(s) / démission(s)
Fanny Neuffer a démissionné. Laura Beau brun n'a pas souhaité se présenter pour continuer à représenter les parents.
Suite à l'élection des parents au mois d'octobre, trois nouveaux membres représentant le quart parents ont été élus, dont deux sont présents.
Un tour de table est effectué pour présenter les membres.



4. Election d'un-e président-e et d'un-e trésorier-ère

Keko Razzano est élu Président.

Audrey accepte le poste de trésorière. Le budget non utilisé fin 2019 est perdu, donc des achats pourraient encore être faits cette fin d'année s'il reste de l'argent. Elle fera le point avec le secrétariat de la Ville.

5. But de la CET et rôle des membres et groupes de travail

Un document expliquant les rôles et fonctionnement de la Commission est distribué et discuté en séance. Il est adopté comme base de travail constructive.

6. Communication : sortie du bulletin « Le Tout-Prélaz »

La correction de date devra encore être faite. Mais ensuite, le bulletin sera distribué fin novembre ou début décembre dans les classes.

Pour la prochaine édition, le printemps 2020 est un bon moment, avant le Festival. Joëlle se joint au groupe qui se charge de la rédaction.

7. Festival 2020

Jonas résume le déroulement du festival 2018.

Pour le festival 2020, la date a été fixée : 20 juin 2020, à Montbenon. Le chœur présentera une comédie musicale « La Belle et la Bête ».

Valérie propose un prix spécial pour autodidacte (pas préparé dans le cadre d'un cours par exemple).

Répartition des tâches en groupe de travail :

- Organisation des spectacles / des castings (« artistique ») : Justine, Jonas, Marion, Marc, Valérie, Adèle, Aurélie
- Food & beverage + logistique : Evin, Kekko, Amaya, Adèle, Davida
- Budget : Audrey, Philippe
- Bénévoles et communication, dont affiche : Christelle, Kekko, Jonas, Evin, Valérie, Gaëtan.

Les différents GT se réuniront avant la prochaine séance plénière, qui servira de lien entre les différents GT.

8. Point sur les projets en cours – feuille de route

- Aménagement des cours d'école
Demandes du Conseil des élèves de Prélaz : bancs, buts de foot, espaces verts.
Demandes du Conseil des élèves de Malley : bancs.
Justine s'est renseignée pour les Playform, il faut demander des modèles précis. Les parents dont les enfants sont scolarisés à Malley donneront leur avis sur le choix. Une rencontre avec M. Piazza pourra être organisée, avec une liste de demandes précises. Des mesures ont été prises pour améliorer la cour du grand collège de Prélaz : port de gilets par les enseignant-e-s surveillant-e-s, aménagement d'une « zone calme », mise en place depuis l'arrivée des 1-2p.
- Sirop de bienvenue : en stand-by pour l'instant, à refaire rentrée 2020.
- Assemblée des parents : à organiser en 2021.



- Sécurisation autour des écoles : pas de nouveautés particulières. Philippe se charge de s'occuper de savoir où en est le dossier qui avait été préparé il y a quelques années par des membres de la CET sur la sécurité autour de Provence.

9. Retour sur la séance du Conseil d'établissements lausannois

Plusieurs CET ont organisé des soirées sur la question des écrans.

La question d'une mutualisation des budgets des CET a été discutée mais elle n'est pas possible.

Un appel à projets est fait par la Ville de Lausanne pour « En route pour l'école », afin d'améliorer l'intégration à l'école des enfants allophones. La CET n'est pas directement concernée car on sort du périmètre de l'école. Mais il sera intéressant de suivre les projets mis en place, au vu de la multi culturalité du quartier.

10. Date(s) et lieu de la (des) prochaine(s) séance(s)

Pour favoriser le renforcement du quart politique, les jours de séances devraient idéalement être les lundis ou les jeudis.

Les prochaines séances auront lieu :

- Mardi 21 janvier à 18h30 au grand collège de Prélaz
- Jeudi 27 février à 18h30 au collège de Malley
- Mardi 7 avril à 18h au grand collège de Prélaz (avec le Conseil des élèves de 18h à 19h)

11. Divers et propositions individuelles

Adresse e-mail de la CET : Davida la relève environ chaque semaine. Lors de l'envoi d'e-mails importants entre membres, mettre l'adresse commission.prelaz@gmail.com, afin de garder une trace.

La séance est levée à 21h.

Christelle Joly
Secrétaire

Lausanne, le 21 novembre 2019

Lausanne, février 2020/SEP+S/mtl

place Chauderon 9 case postale 5032 1002 Lausanne tél. 021 315 64 18 cet@lausanne.ch
